

Recherches sociographiques



Présentation

La ville de Québec : contrastes anciens et nouveaux

Andrée Fortin et Richard Marcoux

Volume 49, numéro 1, janvier-avril 2008

La ville de Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/018191ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/018191ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Fortin, A. & Marcoux, R. (2008). Présentation : la ville de Québec : contrastes anciens et nouveaux. *Recherches sociographiques*, 49(1), 9-23.
<https://doi.org/10.7202/018191ar>



PRÉSENTATION

LA VILLE DE QUÉBEC : CONTRASTES ANCIENS ET NOUVEAUX

Andrée FORTIN
Richard MARCOUX

La Ville de Québec, qui célèbre son 400^e anniversaire en 2008, est avant tout reconnue pour la beauté de son cadre physique, notamment de son arrondissement historique inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Mais derrière ses vieilles pierres et à l'ombre de son célèbre château, Québec a une histoire marquée de contrastes et de contradictions, et a connu de profondes transformations à travers le temps, sur le plan social, démographique, économique et politique. C'est de cette ville bien vivante, cachée derrière des images de cartes postales, que traite ce numéro de *Recherches sociographiques*.

Ce n'est pas le premier numéro que *Recherches sociographiques* consacre à la ville de Québec. Il y a plus de 25 ans paraissait un numéro intitulé tout simplement « la ville de Québec » (1981, vol. 22, 2). Déjà dans le tout premier numéro en 1960, on évoquait une enquête sur l'habitation à Québec et le 3^e numéro, en 1960 toujours, présentait une analyse statistique de la ville et de sa banlieue. La revue, au fil des ans, s'est arrêtée à plusieurs reprises sur les dynamiques urbaines : en 1968, un numéro avait porté sur l'urbanisation de la société canadienne-française ; en 1978, un autre analysait les structures urbaines, et en 1993, paraissait un numéro sur Montréal.

Québec : « une ville américaine moyenne, unique en son genre », écrivait Gérard Fortin en 1981. Certaines des contributions de ce numéro cherchent à cerner si cette caractérisation tient toujours : en quoi serait-elle une ville « américaine moyenne » et « unique en son genre » ? Son caractère américain lui vient-il de son étalement et ses banlieues ? Si l'étalement semble se poursuivre, Paul Villeneuve et Catherine Trudelle observent que Québec connaît actuellement, comme plusieurs autres villes d'Amérique du Nord un processus de « renaissance » urbaine : reprise démographique des quartiers centraux et interventions publiques favorables à ceux-ci, montée des activités dites du

« tertiaire supérieur », féminisation de la main-d'œuvre, etc. La dynamique au centre, celle dans la banlieue et le rapport entre les deux apparaissent de plus en plus complexes, et porteurs de contrastes, anciens et nouveaux.

Par ailleurs, le caractère unique de Québec tient certainement à sa longue histoire et au français qui y est parlé par tous, même les anglophones, comme l'illustre la contribution de Marie-Odile Magnan. L'homogénéité linguistique de la capitale, qui frappe la plupart des observateurs, est toutefois relativement récente et ne devrait pas faire oublier que Québec a été pendant une bonne partie du 19^e siècle une ville nettement plus cosmopolite (ST-HILAIRE et MARCOUX, 2004). Ainsi, la population d'origine britannique a pu être évaluée à plus ou moins 40 % de l'ensemble de la population de la ville de Québec lors des recensements de 1851 et 1861 (DROUIN, 1991). Il n'est donc pas étonnant, comme l'illustre la contribution de Johanne Daigle et Dale Gilbert, de constater que certaines institutions confessionnelles anglophones aient joué un rôle important dans la mise en place de services sociaux d'aide à l'enfance dans la ville de Québec à partir de 1850. Néanmoins, le phénomène de *franco-canadianisation*, amorcé durant la deuxième moitié du 19^e siècle, s'est fait progressivement à travers un double mouvement, le départ des populations anglophones et l'arrivée des populations francophones des zones rurales québécoises (ST-HILAIRE ET MARCOUX, 2001 ; MARCOUX ET ST-HILAIRE, 2004). Ceci a du coup empêché l'éclosion de clivages linguistiques, qui s'observent à Montréal, ou de clivages ethniques, comme ceux que l'on retrouve dans plusieurs villes des États-Unis.

Cette relative homogénéité sociale confère à Québec un caractère particulier. Pour ne retenir que deux dimensions, soulignons que parmi les neuf Régions métropolitaines de recensement (RMR) de plus de 700 000 personnes que compte le Canada en 2006, celle de Québec se singularise. D'une part, moins de 3 % de ses habitants sont nés à l'étranger alors que dans les 8 autres RMR ces proportions varient entre 18 % à 46 %. D'autre part, plus de 95 % de la population de la RMR de Québec est de langue maternelle française, comparativement à 66 % pour la RMR de Montréal, 33 % pour celle d'Ottawa-Gatineau et moins de 5 % pour les 6 autres RMR (Statistique Canada, 2007a et 2007b). Québec est ainsi à la fois une ville « américaine moyenne » par sa taille, et « unique » puisque très majoritairement francophone.

Mais justement, qu'est-ce que la ville au 21^e siècle ? Qu'est-ce qui la définit ? La démographie et le cadre bâti, les échanges et la mobilité, un état d'esprit cosmopolite et/ou démocratique, l'effervescence culturelle ? Les articles du numéro interrogent, chacun à leur façon, ce qui fait la ville et bien sûr, plus particulièrement, ce qui fait Québec, en mettant l'accent sur les acteurs, sur les citoyens, plus que sur les structures ou les infrastructures, comme dans le numéro de 1981.

De la ville et de l'agglomération

La croissance urbaine, voilà qui caractérise par excellence le dernier siècle : croissance de la population et des ménages d'une part et étalement de l'espace bâti d'autre part, souvent liés, mais qui peuvent se dissocier. En période de vieillissement de la population, le nombre de ménages et d'habitations peut augmenter même si la population diminue. Cela s'observe actuellement dans la RMR de Québec, notamment à l'Île d'Orléans (FORTIN et COURNOYER BOUTIN, 2007).

La croissance urbaine est bien sûr rendue possible – tout en l'obligeant davantage par ailleurs – par la mobilité des personnes, des biens et des informations. Le changement n'est pas que quantitatif, mais aussi qualitatif et plusieurs analystes parlent de mutations de l'urbain. Les discussions et débats sur ces nouvelles villes concernent aussi bien leur unité, leur cohésion que leurs frontières, et se déclinent sous deux registres : du point de vue géographique, on parle de polynucléarité, dont l'envers est le morcellement, et du point de vue sociopolitique, on discute de citoyenneté qui, côté pile révèle le pluralisme, et côté face l'exclusion.

Exercice de définition

Adopter une définition de la ville est moins simple qu'il n'y paraît. Cet exercice est particulièrement intéressant pour Québec, qualifiée souvent de « gros village ». Dans la foulée de la croissance que nous venons d'évoquer, apparaît un nouveau vocabulaire dont les termes souffrent de trop – ou de trop peu, ce qui revient au même – de définition (OATLEY, 2001).

Le terme de « ville » n'est pas facile à manier. Un document de l'ONU, selon lequel la moitié de l'humanité vit désormais en ville, définit ainsi la ville : « établissements ou localités décrits comme « urbains » par les organismes nationaux de statistique » (MARSHALL, 2007, p. 6). Or, ces définitions varient significativement d'un pays à l'autre (VÉRON, 2006). La définition de Statistique Canada est : « au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré »¹. Selon cette définition, la proportion de la population du Québec qui habite en ville en 2006 serait de 80 %, atteignant près de 25 millions d'habitants, et en augmentation constante. La densité du bâti distinguerait l'urbain du rural, ce qui ne va pas de soi : les centres de villages sont souvent plus denses que certains secteurs à l'intérieur des villes où prédominent des résidences unifamiliales, et inversement, les villes comportent

1. Soulignons que cette définition de l'urbain, qui varie d'un pays à l'autre, peut également varier dans le temps pour un même territoire. C'est le cas du Canada. Lors du recensement de 1941, la désignation de l'urbain relevait des compétences provinciales et de ce fait, l'urbain en Colombie-Britannique comprenait les localités qui avaient au minimum « une population de 100 habitants mâles, sujets britanniques [...] » (Bureau Fédéral de la statistique, 1943, p. XX)

parfois des zones agricoles ou forestières ; des immeubles à appartements, voire des tours d'habitation, poussent en banlieue ; tout cela s'observe à Québec. Si la taille et densité de la population sont constitutives d'une définition statistique de la ville, les sciences sociales ne peuvent se contenter de ces éléments. Il faut à tout le moins y ajouter la fonction, résidentielle, commerciale ou industrielle. Mais ce faisant, on empiète sur le territoire suburbain ou les faubourgs d'autrefois. Plusieurs industries étaient situées au 19^e siècle à Saint-Malo, donc à l'extérieur des limites de la cité, faisant en sorte que les populations ouvrières de Québec travaillaient en banlieue et résidaient en ville : Québec était alors bel et bien une ville dortoir pour ces ouvriers qui travaillaient en banlieue !

« Banlieue » n'est pas un terme plus opératoire que « ville ». Il existe beaucoup de nuances, voire de contradictions dans les représentations individuelles (BRAIS et LUKA, 2002) et collectives de la banlieue. De plus, les définitions légales ou statistiques, le bâti et les fonctions, ainsi que les représentations de la banlieue sont en décalage. Par exemple, Sainte-Foy, ancien village agricole, s'est développée comme banlieue de Québec à partir de 1950. Au fil des années, elle est devenue le siège de plusieurs institutions (collèges, universités, hôpitaux, ministères), entreprises et commerces, et un pôle d'emploi rivalisant avec la Colline parlementaire, au point que le centre-ville de Québec s'étend désormais sur un axe qui va de la Colline parlementaire aux deux ponts reliant Sainte-Foy à la Rive-Sud. À cet égard, il faut noter que les « banlieues » ne sont pas nécessairement à la périphérie de l'agglomération ; parmi celles fusionnées à Québec en 2002, certaines se situaient en continuité avec la ville-centre (Sainte-Foy et Charlesbourg par exemple), une était même entièrement enclavée dans Québec (Vanier).

Mais, dira-t-on, l'agglomération s'étend au-delà de ces banlieues, jusqu'à ce que les Français nomment *périurbain*, les Anglo-Saxons *exurbs*, et qu'au Québec on appelle souvent le *rurbain*. Étymologiquement, le *rurbain* est le lieu de rencontre de la ville et de la campagne ; en pratique, sur plusieurs chemins, on ne sait pas très bien si on est sur un rang, une rue ou une route : des fermes avec leurs bâtiments, des chalets et des maisons neuves se voient, parfois côte à côte et parfois face à face. Tours d'habitation s'élèvent en banlieue et des condos sur les bords des lacs ; des parcs industriels jouxtent des zones agricoles. Ville, banlieue et campagne s'entremêlent.

Où commence et où finit la ville ? Si la frontière n'est pas claire, son cœur se dilue également : à Québec, les centres administratif, culturel, politique, industriel, économique, commercial ne se superposent pas. Le modèle « de l'École de Chicago », d'une ville qui croît en cercles concentriques comme s'étend une tache d'huile, ne correspond plus aux villes contemporaines. Il n'y a plus un centre, mais plusieurs comme c'est le cas de Québec. Pour désigner les villes actuelles, polynucléaires, on utilise de plus en plus le terme « métropole », qui devient synonyme de « grande » agglomération, et « mégalopole » pour une « grande » métropole. Ces termes sont souvent utilisés sans définition précise ou selon des définitions différentes, pas toujours simples à réconcilier. Ainsi, pour certains, la métropolisation se définit par la

concentration (GASCHET et LACOUR, 2002). À l'inverse, pour d'autres, c'est l'étalement qui caractérise la métropole (MONGIN, 2005).

Existe-t-il un seuil à partir duquel on a affaire non plus à une grande ville mais à une « métropole » ? Statistique Canada qualifie de Région métropolitaine de recensement toute agglomération d'au moins 100 000 habitants. C'est une définition purement statistique. Par ailleurs, les Communautés métropolitaines de Montréal (CMM) et de Québec (CMQ) sont des instances de concertation pour des agglomérations, qui même après des fusions municipales s'étalent au-delà des limites administratives de la ville. Ces utilisations du terme, à des fins statistique et politique, gommement l'environnement dans lequel se situent les métropoles. Celles-ci étaient habituellement définies par leur fonction économique (par opposition à l'*hinterland*), culturelle (par opposition aux régions) ou géopolitique (en relation avec une colonie). RMR ou CMQ : « métropole » ici ne renvoie pas à un rapport avec l'extérieur, mais à une dynamique interne.

Bref, pour décrire une ville comme Québec, quelles catégories utiliser ? Métropole, agglomération, ville et banlieue, sont de peu d'utilité car non opératoires. À ce stade de la réflexion, un problème se pose déjà : qu'est-ce qui soude cette ville polynucléaire tissée de centres, de banlieues et de zones vertes, qu'est-ce qui agglomère ces territoires ?

À Québec, ce n'est pas d'hier que se pose la question de la délimitation de l'agglomération. Ainsi dès 1946, Colette Beaudet, dans un mémoire sous la direction de Jean-Charles Falardeau, s'interroge sur la *Banlieue réelle de la ville de Québec*. Pour établir les limites de cette banlieue, Beaudet avait retenu deux critères : le service téléphonique direct (donc sans frais d'interurbain), et le transport en commun (fréquence d'au moins 10 voyages par jour, trajet d'une durée de moins de 30 minutes et prix abordable des billets). Bref, elle retenait comme critère d'inclusion à l'agglomération non pas la densité du bâti ou la continuité des tissus urbains, mais bien la possibilité de se déplacer et de communiquer facilement. Au terme de l'exercice de 1946, donc avant le boom de la construction d'après-guerre, la banlieue de Québec comprend selon ces critères un territoire plus large que celui de Québec après les fusions municipales de 2002, et qui correspond plus ou moins à la CMQ². Ici une autre question se pose : s'il y eut croissance importante de la population et construction domiciliaire intensive dans la

2. La « banlieue réelle de Québec » comprenait ainsi en 1946 selon Beaudet et Falardeau : Sillery, Giffard, Lévis, Lauzon, Bienville, Ancienne-Lorette, l'Ange-Gardien, Beauport, Beauport-Est, Boischatel, Cap-Rouge, Charlesbourg, Charlesbourg-Ouest, Charny, Château d'Eau, Château-Richer, Courville, Loretteville, Montmorency, Notre-Dame des Laurentides, Petite-Rivière, Québec-Ouest, Saint-David, Saint-Michel Archange, Saint-Romuald, Sainte-Foy, Les Saules, Valcartier. Cette nomenclature fait réaliser d'une part que les fusions municipales ont été nombreuses entre 1946 et 2002, et d'autre part que la banlieue de Québec, correspondait alors en gros à la CMQ, moins l'Île d'Orléans ; cela dit, selon l'analyse celle-ci est « en voie d'être intégrée concrètement » à cette banlieue (FALARDEAU, 1951, p. 22).

seconde moitié du 20^e siècle, comment qualifier cet étalement qui ne modifie pas la configuration globale de l'agglomération ? Faut-il parler de « remplissage » plus que « d'étalement » ?

Dans la définition de Beaudet, ce qui fait l'agglomération ce n'est pas tant la population, le bâti ou les activités économiques, que le lieu de simultanéité, de quasi-instantanéité des communications et d'effervescence, ce qui rejoint la définition de Lefebvre dans *Le droit à la ville* (LEFEBVRE, 1968). Cela dit, chez Lefebvre ou Beaudet, la communication et la mobilité étaient pensées en regard d'un centre. À l'ère d'Internet et de l'automobile personnelle, la simultanéité n'est plus confinée à un territoire donné. Aussi, certains analystes affirment qu'il n'y aurait plus désormais de « dehors » à la ville (MONGIN, 2003). À cet égard, nous vivrions désormais non pas dans un village global mais dans une ville globale. Aux centralités fortes d'autrefois se substitue la polynucléarité ; désormais, les flux ne dessinent plus un lieu, un centre. À la dynamique des lieux, succèderait celle des flux (CASTELLS, 2001).

La ville des flux

S'il est difficile de définir la ville par son territoire, peut-on le faire à partir des flux ? Selon plusieurs analystes, ce qui caractérise la ville actuelle, c'est la mobilité croissante – accroissement du temps de déplacement et des distances parcourues – (MONGIN, 2005 ; WIEL, 2005). Ces changements dans les pratiques de mobilité entraînent des changements dans la représentation de l'espace qui infléchissent à leur tour les pratiques.

Pourquoi se déplace-t-on ? Pour quelles activités ? Les lieux de consommation et de services se trouvent de plus en plus en banlieue. Les franchises des chaînes commerce au détail, de restauration, d'alimentation ou de pharmacies sont implantés partout sur le territoire ; les centres commerciaux sont situés dans les banlieues de première ou seconde couronne ; les *power centers* pour leur part, sont dans les franges les plus périphériques des agglomérations, comme c'est le cas à Québec. Les lieux de loisirs comme les cinémas et les centres sportifs s'installent aussi désormais loin du centre, là où les espaces de stationnement sont nombreux. Quant aux pôles d'emplois – il faut plus que jamais utiliser le pluriel à leur propos – on en trouve un peu partout sur le territoire, dans une zone de 50 km autour de la RMR de Québec, donc allant bien au-delà de l'agglomération, quelle que soit la façon dont on la définit (BARBONNE, 2003). Les parcs industriels sont implantés de plus en plus loin du centre historique, dans des espaces « périurbains » voire ruraux, leur localisation étant dictée par les modes de transport et de communication. À Québec, au 19^e siècle, l'industrie s'implante à Saint-Roch, près du port, puis à Saint-Sauveur, pour profiter des voies ferrées. À la fin du siècle dernier, à la faveur de la construction des autoroutes, c'est à Sainte-Foy qu'un parc industriel se développe ; actuellement, celui qui est en pleine croissance se situe à Saint-

Augustin près de l'aéroport. À Saint-Augustin, dans le parc industriel, on a une vue imprenable sur plusieurs terres agricoles, et vice-versa.

La ville des flux n'est pas seulement un concept popularisé par Manuel Castells ; cela correspond aux représentations sociales des résidents, qui pensent la ville non à partir de ses lieux identitaires ou significatifs, mais par ses axes routiers et surtout autoroutiers. Ce qui ressort des entretiens avec des banlieusards et de l'analyse de leurs cartes mentales de l'agglomération de Québec, c'est la centralité de la banlieue (RAMADIER, 2002) ; et à Québec, le quartier le plus central à cet égard, ce n'est ni le Vieux-Québec, ni les abords de la Colline parlementaire, mais Duberger, là où sont situées les Galeries de la Capitale, au confluent de deux autoroutes. La centralité est définie par les citoyens comme le lieu à partir duquel le temps de déplacement est le plus court dans un grand nombre de directions. Les mouvements pendulaires entre le centre et les banlieues, s'ils existent bel et bien, ne sont pas le lot de tous les banlieusards, car depuis une vingtaine d'années, les déplacements entre banlieues augmentent davantage que celles entre les banlieues et le centre. En fait, dès les années 1970, le Vieux-Québec n'est plus central dans les représentations, ni dans les identités, ni dans les déplacements des banlieusards québécois (FORTIN et BÉDARD, 2003).

Dans le mode de vie nord-américain reposant sur l'(auto)mobilité, l'intégration passe par cette mobilité, garante de l'autonomie individuelle ; l'exclusion et/ou la dépendance, c'est l'absence du permis de conduire chez les adolescents ou jeunes adultes ou la perte de celui-ci chez les aînés, ce sont des moyens insuffisants pour s'offrir une automobile chez les immigrants ou les familles monoparentales. Tendanciellement, si l'intégration se joue dans un espace, c'est de plus en plus dans celui des flux. Les lieux disparaissent-ils pour autant ? Quel est le rôle actuel de l'espace des lieux, identitaires, relationnels et historiques, par opposition aux lieux de passage qu'Augé qualifie de « non lieux » (AUGÉ, 1992) ?

Québec et ses contrastes changeants

Les lieux ne s'estompent pas complètement derrière les flux. Alors qu'on a l'impression que « la distance n'a plus d'importance », pourquoi parle-t-on autant de services de proximité ou du sentiment d'aliénation des arrondissements de banlieue par rapport à la ville-centre ? Les lieux ne disparaissent pas, mais se reconfigurent. Les moyens de transport et de communication actuels brouillent de plus la distinction entre l'espace public et privé (un centre commercial relevant ainsi à la fois du public et du privé) ainsi qu'entre l'espace domestique et l'espace public, à travers l'usage d'Internet et des *webcams* ou avec le télétravail.

L'(auto)mobilité – et la relative disparition des piétons – diminue les occasions de rencontres et accroît les représentations stéréotypées. Si au centre-ville les banlieusards sont perçus comme d'interchangeables conducteurs d'automobiles, amateurs de pelouses bien tondues et de barbecues d'une part, les banlieusards fréquentant peu le

centre-ville d'autre part, craignent de s'y rendre de peur d'y croiser *Bougons* arnaqueurs et autres motards. Bien sûr ici nous grossissons le trait. Mais les entrevues auprès de banlieusards, même travaillant au centre-ville (FORTIN *et al.*, 2002 ; HARVEY et NIZEYIMANA, 2007) et de résidents du rurbain (FORTIN et DESPRÉS, à paraître) tracent un bien noir portait des quartiers centraux : pollution, entassement, lieux inquiétants voire dangereux, à l'exception du Vieux-Québec, fréquenté une ou deux fois par année, au Festival d'été ou lors du passage de bateaux de croisière.

Ces représentations stéréotypées sont entretenues par les médias. Ceux-ci diffusent les mêmes valeurs et mentalités sur l'ensemble du territoire. Quand il parlait du Québec comme d'« une ville » (1968), Gérald Fortin renvoyait aux médias de masse (radio, télévision) faisant circuler images, mais aussi informations et à travers cela, valeurs. Le phénomène s'est depuis lors accéléré : prise d'otages en Russie ou en Irak, accident d'avion, ouragans ou tsunamis, nous pouvons tout suivre en direct, tout voir et même tout entendre. L'information circule, mais qu'en est-il des valeurs que Fortin lui associait à la fin des années 1960 ? Il est loin d'être certain que les médias constituent des lieux d'échange et de rencontre ; pire, ils se transforment souvent en radio-poubelle (VINCENT et TURBIDE, 2004). À Québec, au morcellement des territoires répond celui des auditoires, ce que Turbide, Vincent et Laforest analysent si bien dans ce numéro en se penchant sur « les X ».

La figure du flâneur, célébrée par Baudelaire puis BENJAMIN (1983) tend à disparaître dans la ville nord américaine où on se déplace de moins en moins à pied ; le seul flâneur qui demeure, c'est le touriste. Les automobilistes qui viennent de garer leur voiture n'ont pas le temps de flâner en route vers le bureau, quant aux *magasineurs*, ils convergent, en voiture au centre commercial ou dans les magasins-entrepôts. La ville a souvent été caractérisée comme lieu de mixité ; c'est sans doute encore le cas dans les quartiers centraux ; les parcs, notamment jouent un rôle important dans les quartiers centraux (GERMAIN, 1999), mais ce sont les résidents de ces quartiers, essentiellement, qui les fréquentent. Bref, les occasions de rencontre entre les résidents des quartiers centraux et ceux des quartiers « ex-centriques » sont rares ; du point de vue de l'ensemble de l'agglomération, la mixité tend à disparaître.

Urbanité, différences et ressemblances

Max Weber affirmait que « l'air de la ville rend libre ». Que respire-t-on ainsi en ville ? Et parler ainsi de « la ville » à l'ère de la polynucléarité est-il toujours possible ?

La ville de Québec semble toujours avoir été traversée par des clivages spatiaux renvoyant à des clivages sociaux. Dans l'arrondissement de la Cité, qui recouvre en partie les limites de la ville de Québec d'avant les fusions municipales, la falaise semble être plus qu'une simple réalité géomorphologique dans la mémoire collective. Malgré ses nombreux escaliers, elle semble avoir constitué à travers le temps une frontière sociale. Après la conquête et tout au long du 19^e siècle, on a souvent souligné que les

Anglo-Protestants, au sommet de la hiérarchie sociale, habitaient dans la Haute-Ville alors que les catholiques, Français ou Irlandais, habitaient dans la Basse-Ville (ST-HILAIRE et MARCOUX, 2001). Dès le milieu du 19^e siècle, les Anglo-Protestants ont toutefois quitté la ville, mais habiter le haut de la falaise demeurait néanmoins le meilleur symbole de la réussite sociale, comme l'observait le juge Routhier, il y a plus d'un siècle.

À Québec, on dirait même que les différences de niveau social correspondent à celles du niveau topographique, et qu'habiter la haute ville ou la Grande-Allée confère une certaine supériorité. C'est un préjugé, sans doute ; mais ceux qui en souffrent tentent vainement de réagir : le préjugé subsiste, et il s'impose souvent à ceux que leurs talents, leurs fortunes et leurs positions font arriver au premier rang de la société. Voyez tel et tel de nos concitoyens qui ont fait fortune dans le commerce et l'industrie, et qui ont habité pendant longtemps les parties basses de la ville. Ils avaient un grand train de maison, de beaux équipages et une vie luxueuse. Quelques-uns avaient voyagé, étudié et acquis des connaissances. Ils possédaient même, si vous le voulez, l'usage du monde, de bonnes manières, une tenue de gentilhomme, une certaine distinction de langage et de sentiments – toutes choses auxquelles la richesse ne supplée pas. Que leur manquait-il pour prendre place au premier rang de l'échelle sociale ? Rien ; et cependant, ils ont cru devoir changer de milieu, et venir habiter la haute ville ou la Grande-Allée. Je ne vois pas pourquoi on les blâmerait. (ROUTHIER, 1900, p. 227.)

Il est difficile de les blâmer quand on sait que les probabilités de décès des enfants de moins d'un an étaient deux fois plus élevées dans les quartiers Saint-Roch et Jacques-Cartier de la basse ville que dans le quartier de la ville fortifiée (GAGNÉ, 2004). De nombreux témoignages permettent de croire que la « frontière sociale » est demeurée une réalité tout au long du 20^e siècle, comme le laisse d'ailleurs entendre l'un des plus illustres auteur-compositeur et interprète de Québec, Sylvain Lelièvre, lorsqu'il chante : « Quand on vient de la Haute-Ville, on n'est pas de la Basse-Ville ». Ce fossé – ou cette falaise ! – entre la Haute-Ville et la Basse-Ville de Québec est-il devenu essentiellement « économique » ? Bien sûr, tout n'est pas figé. Entre la haute ville et la basse ville, à Québec, il y a toujours eu des escaliers pour piétons et maintenant un ascenseur, celui du Faubourg ; il y a aussi des côtes pour les autobus et les voitures... et une piste cyclable le long de la bien nommée « Côte de la Pente-Douce ». Les investissements dans le quartier Saint-Roch sont venus aplanir certains des écarts existants avec les quartiers Saint-Sacrement et Montcalm. Villeneuve et Trudelle dans le présent numéro précisent que le quartier Vieux-Québec-basse-ville (secteur Champlain et celui du port de Québec) a connu assurément un processus de gentrification au cours des dernières années, mais qu'on ne peut généraliser ce phénomène à l'ensemble des quartiers du bas de la falaise.

Néanmoins, l'opposition Haute-ville versus Basse-ville semble maintenant davantage laisser place à une autre opposition : celle entre le centre-ville et la banlieue (MORIN *et al.*, 2000). Ce nouveau contraste socio-spatial semble notamment colorer la carte électorale de la Capitale. Ce que l'on a nommé « l'énigme de Québec » à la suite de l'élection de plusieurs députés du Parti Conservateur lors des élections fédérales de

2006³ a conduit plusieurs observateurs à tenter de mieux circonscrire les clivages qui semblent s'opérer sur le territoire de la nouvelle Ville de Québec : « les partis à tendance plutôt conservatrice ont plus de succès en banlieue alors que ceux à tendance plutôt sociale démocrate ont plus de succès [...] dans les quartiers centraux » (JODOIN *et al.*, 2007, p. 62). Les auteurs de cette étude précisent que les comportements électoraux ainsi observés à Québec rejoignent les observations faites pour plusieurs autres villes nord-américaines. On revient ici encore à l'affirmation de Gérald Fortin, il y a quarante ans, selon laquelle Québec était « ville moyenne américaine » !

Les clivages spatiaux qu'on avait souvent pensés comme statiques sont désormais conçus de plus en plus sous le mode dynamique (DONZELOT *et al.*, 2003) : relégation, périurbanisation et gentrification auxquelles correspondent trois formes d'entre-soi-résidentiel : entre-soi contraint, entre-soi protecteur, entre-soi sélectif (MONGIN, 2005, p. 202). La centralité géographique, disions-nous plus haut, laisse place côté pile à la polynucléarité, côté face, au morcellement. À mesure que s'étend l'agglomération, s'accroît la ségrégation spatiale, non seulement des activités économiques, mais également résidentielle. Paul Villeneuve et Catherine Trudelle montrent bien comment les habitants des quartiers centraux de Québec se distinguent en matière de modes de transport entre leur résidence et leur travail : l'autobus et la marche regroupent autour de 50 % des déplacements des résidents de La Cité alors que l'automobile compte pour plus de 80 % des déplacements des habitants du reste de la ville.

Ville, polis, cité

Si la ville peut être vue comme archipel, pour filer la métaphore, disons que s'y développe une certaine insularité, à la faveur de mouvements simultanés de croissance et de fragmentation. Ce qui pose des problèmes qu'on peut formuler comme relevant de la « cohésion sociale » ou dans un autre registre de la « citoyenneté ».

La question de la cohésion, tout comme celle de la frontière, introduit celle de l'appartenance, celle de l'espace où se déploie le sentiment d'appartenance, et de l'appartenance formelle qui donne droit de chapitre, droit de participer aux décisions, droit de vote. La création de la nouvelle ville de Québec, à partir de la fusion de 13 anciennes municipalités, est venue grandement chambouler l'échiquier politique et rendre assez imprévisible les résultats aux élections municipales. Serge Belley et Marc-André Lavigne, dans leur contribution à ce numéro, montrent comment, sans parti politique ni véritable programme, la candidate Andrée Boucher est venue supplanter

3. Bien que ce soit à la suite des élections fédérales que l'expression « énigme de Québec » s'est davantage répandue dans les médias, il faut souligner que cette expression a d'abord été utilisée pour qualifier le fait que les électeurs de la banlieue de Québec ont relativement moins appuyé le « oui » lors du référendum de 1995 et le Parti Québécois lors des élections qui ont suivies (GAGNÉ et LANGLOIS, 2005). Dans un texte plus récent, Simon Langlois utilise cette fois l'expression « le mystère de Québec » (LANGLOIS, 2007 : 211).

certaines des candidats qui étaient largement favoris 10 mois avant l'élection municipale de 2005. Le décès subit de la mairesse Boucher et l'élection municipale du 2 décembre 2007 sont deux événements récents que n'ont pu prendre en compte les deux auteurs lors de la rédaction de leur article. Néanmoins, la justesse de leur analyse demeure avec un nouveau maire, Régis Labeaume, élu également sans parti politique et ce, après avoir doublé, à nouveau en toute fin de course, la favorite en début de campagne. Ces dernières élections à la mairie ont également confirmé le clivage ville-centre versus anciennes banlieues ; le nouveau maire recueillant plus de 60 % des votes exprimés dans les six arrondissements périphériques et arrivant second, avec 40 % d'appuis, dans l'arrondissement central de la Cité.

Dans la période actuelle de pluralisme, on affirme parfois que le municipal et le local deviennent le lieu privilégié du politique et que la ville génère des appartenances et permet l'émergence d'une identité collective qui tend à se dissoudre au niveau national. La citoyenneté (le mot le dit) se pense souvent en relation à une cité, à un territoire, celui où l'on vote. Les débats sur les fusions municipales ont fait ressortir l'attachement des citoyens à des structures de relativement petite taille... moins impersonnelles. Par ailleurs, avant de faire l'éloge sans réserve de la proximité, il faut se rappeler – encore une fois – que « l'air de la ville rend libre ». Les appareils technobureaucratiques et les « grosses structures » peuvent aliéner, mais il en est de même de l'esprit de clocher.

Si la cité est politique, la citoyenneté pour sa part peut prendre plusieurs figures, qui toutes l'opposent à l'exclusion, mais sous des angles différents : identité et appartenance, intégration, participation, droit de vote. Identités et appartenances communes seraient en ce sens les pré-requis à l'intégration qui favorise les rencontres permettant échanges et débats débouchant éventuellement sur la participation aux affaires de la cité (ce dont parlent Villeneuve et Trudelle dans le présent numéro ; voir aussi TRUDELLE *et al.*, 2006).

Vivre sur un même territoire, dans un même quartier, ne garantit pas l'existence d'une identité collective. Même des gens qui partagent une même « identité territoriale », un sentiment d'appartenance à un même espace urbain, suburbain ou rural peuvent décliner cette identité et cette appartenance de façons très diverses comme on peut le réaliser en assistant à des réunions de comités de citoyens, de conseil de quartier ou de conseil municipal. Comment, en notre époque de pluralisme, qui se traduit par une compartimentation des identités (BEAUCHEMIN, 2004), pouvons-nous développer des identités collectives et une « citoyenneté commune » ? Cela prend à tout le moins un lieu de rencontre.

Il ne faut pas confondre l'espace public de délibération sur des enjeux sociaux avec la place publique de la rencontre. Mais s'il n'existe pas de place publique où différences peuvent se croiser, se confronter, la formation d'un lieu commun soutenant l'espace public sera difficile, voire impossible. Bien sûr, cette rencontre ne suffit pas à mettre en

forme un projet commun. Mais s'il n'y a pas rencontre, comment faire exister la cité ? En s'appuyant sur son histoire et ses contrastes ?

Andrée FORTIN

Département de sociologie,
Université Laval.

Richard MARCOUX

Département de sociologie,
Université Laval.

BIBLIOGRAPHIE

AUGÉ, Marc

1992 *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil.

BARBONNE, Rémy

2003 « Partition multifactorielle de la croissance de l'emploi dans les pôles de la région de Québec-Chaudière-Appalaches : 1981-1996 », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 47, 131 : 243-262.

BEAUCHEMIN, Jacques

2004 *La société des identités*, Montréal, Athéna.

BEAUDET, Colette

1946 *Banlieue réelle de la ville de Québec*, mémoire présenté à la Faculté des sciences sociales, Université Laval.

BENJAMIN, Walter

1983 *Essais 2. 1935-1940*, Paris, Denoël/Gonthier. (Médiations.)

Bureau fédéral de la statistique

1943 *Recensement du Canada 1941*, vol. 2, Ottawa.

CASTELLS, Manuel

2001 *La société en réseaux. L'ère de l'information*, nouvelle édition, Paris, Fayard.

DONZELOT, Jacques, Catherine MÉVEL et Anne WYVEKENS

2003 *Faire société. La politique de la ville aux États-Unis et en France*, Paris, Seuil.

DROUIN, François

1991 « La population urbaine de Québec, 1795-1971. Origines et autres caractéristiques de recensement », *Cahiers québécois de démographie*, vol 19, 1 : 95-112.

FALARDEAU, Jean-Charles

1951 « Délimitation d'une banlieue d'une grande ville », *Revue canadienne d'urbanisme*, 1, février : 16-22.

FORTIN, Andrée

2000 *Nouveaux territoires de l'art. Réseaux, régions, place publique*, Québec, Nota Bene.

2002 « L'art et la place publique », dans : Denise LEMIEUX et al. (dirs), *Traité de la culture*, Québec, Les Éditions de l'IQRC, p. 595-605.

FORTIN, Andrée et Olivier COURNOYER BOUTIN

2007 « L'étalement (r)urbain et ses paradoxes. Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain », Acfas, Trois-Rivières, 7 mai 2007.

FORTIN, Andrée et Carole DESPRÉS

2008 « Vieillir en milieu rural : le choix résidentiel des aînés », dans : J. P. LEVY *et al.* (dirs), *Actes du Colloque sur les choix résidentiels*, Entretiens Jacques-Cartier, Lyon, décembre.

FORTIN, Andrée, Carole DESPRÉS et Geneviève VACHON (dirs)

2002 *La banlieue revisitée*, Québec, Nota Bene.

FORTIN, Gérald

1968 « Le Québec : une ville à inventer », *Recherches sociographiques*, vol. 9, 1-2 : 11-21.

1981 « Une ville américaine moyenne, unique en son genre », *Recherches sociographiques*, vol. 22, 2 : 187-203.

GAGNÉ, Gilles et Simon LANGLOIS

2005 « Les jeunes appuient la souveraineté et les souverainistes le demeurent en vieillissant », dans : Michel VENNE et Antoine ROBITAILLE (dirs) *L'Annuaire du Québec 2006*, Montréal, Éditions Fides, 440-456.

GAGNÉ, Mathieu

2004 *Des enfants pour Saturne ? Les inégalités sociales des nourrissons canadiens français face à la mortalité infantile en 1900 à Québec*, Mémoire de maîtrise, Département de sociologie, Université Laval.

GASCHET, Frédéric et Claude LACOUR

2002 « Métropolisation, centre et centralité », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 1 : 49-72.

GERMAIN, Annick

1999 « Les quartiers multiethniques montréalais : une lecture urbaine », *Recherches sociographiques*, vol. 40, 1 : 9-32.

HARVEY, Marie-France et Espérance NIZEYIMANA

2007 *Le quartier Saint-Roch vu par ceux qui y travaillent. Pratiques de consommation et représentations*, Rapport de recherche, Laboratoire de recherche, Département de sociologie, Université Laval, Québec. (www.soc.ulaval.ca/site/document/pdf/-Labo/2006-2007/Harvey-Nizeyimana.pdf)

JODOIN Yvon, Paul VILLENEUVE et Marius THÉRIAULT

2007 Le vote à Québec a-t-il une dimension géographique ? Une analyse spatiale des comportements électoraux récents dans la Capitale. Québec, Rapport de recherche du CRAD, 64 p.

LANGLOIS, Simon

2007 « Sociologie de la ville de Québec », *Les cahiers des Dix*, 61 : 193-213.

MARCOUX, Richard et Marc ST-HILAIRE, avec la collaboration de Charles FLEURY

2004 « Régimes démographiques, famille et travail des enfants : y a-t-il une spécificité des nouveaux citoyens d'origine rurale à Québec en 1901 », dans : C. DESUREAULT, J.A. DICKINSON et J. GOY, *Famille et marchés, XVI^e-XX^e siècles*, Sillery, Septentrion, 323-340.

MARSHALL, Alex (dir.)

2007 *État de la population mondiale 2007. Libérer le potentiel de la croissance urbaine*, UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population), New York, (www.unfpa.org).

MONGIN, Olivier

2003 « De la ville à la non-ville », dans : P. CARDINALI et al. (dirs), *De la ville et du citoyen*, Paris, Parenthèse, 35-51.

MONGIN, Olivier

2005 *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, Paris, Seuil.

MORIN, Dominique, Andrée FORTIN et Carole DESPRÉS

2000 « À des lieues du stéréotype banlieusard : les banlieues de Québec construites dans les années 1950 et 1960 », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 29, 2 : 335-356.

OATLEY, Nick

2001 « L'apparition de l'Edge (of) City. Quels mots pour les 'nouveaux' espaces urbains ? », dans : Hélène RIVIERE D'ARC, (dir.), *Nommer les nouveaux territoires urbains*, Paris, Éditions UNESCO/Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 17-38.

ROUTHIER, A. B.

1900 *Québec et Lévis à l'aurore du XX^e siècle*, Montréal, Cie de publication Samuel de Champlain, 354 p.

Statistique Canada

2007a *Immigration au Canada : un portrait de la population née à l'étranger*, Recensement 2006, Ottawa, 97-557-XIF au catalogue, 39 p.

2007b *Le portrait linguistique en évolution*, Recensement 2006, Ottawa, 97-555-XIF au catalogue, 38 p.

ST-HILAIRE, Marc et Richard MARCOUX

2001 « Le ralentissement démographique », dans : Serge COURVILLE et R. GARON (dirs), *Atlas historique du Québec*, Québec, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 172-180.

2004 « Quebec City », dans : Gerald HALLOWELL (dir.), *The Oxford Companion to Canadian History*, Don Mills, Ontario, Oxford University Press, 523-524.

THÉRIAULT, Joseph Yvon

1999 « La citoyenneté : entre normativité et factualité », *Sociologie et sociétés*, vol. XXXI, 2 : 5-13.

TRUELLE, Catherine, Paul VILLENEUVE et Marius THÉRIAULT

2006 « Trois décennies de conflits urbains dans la région de Québec : visibilité de la participation des femmes entre 1965 et 2000 », *Recherches sociographiques*, vol. 47, 1 : 9-40.

VELTZ, Pierre

2002 *Des lieux et des liens. Politiques du territoire à l'heure de la mondialisation*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

VÉRON, Jacques

2006 *L'urbanisation du monde*, Paris, La Découverte. (Coll. Repères).

VIARD, Jean

1994 *La société d'archipel*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

VINCENT, Diane et Olivier TURBIDE (dirs)

2004 *Fréquences limites : la radio de confrontation au Québec*, Québec, Nota Bene.

WIEL, Marc

2005 *Ville et mobilité, un couple infernal ?*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.